

ÎLES SALOMON

Date des élections: 6 août 1980

But de la consultation

Election de l'ensemble des membres du Parlement. C'étaient les premières élections législatives depuis l'indépendance des îles Salomon en juillet 1978*.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement national monocaméral des îles Salomon est composé de 38 membres élus pour **4** ans.

Système électoral

Tous les citoyens des îles Salomon âgés de 18 ans révolus sont habilités à voter dans la circonscription où ils résident. Ne peuvent toutefois pas voter les personnes condamnées à mort ou à une peine de prison de six mois ou plus, les malades mentaux et les personnes reconnues coupables de fraudes électorales.

Les listes électorales sont établies au niveau de chaque circonscription et mises à jour chaque année. Le vote n'est pas obligatoire.

Sont éligibles au Parlement les électeurs âgés de 21 ans révolus, à l'exception des personnes qui ont fait serment d'allégeance à un Etat étranger, celles qui assument des fonctions publiques ou en rapport avec les élections et les faillis non réhabilités.

Les candidats doivent bénéficier du soutien d'au moins trois électeurs résidant dans la même circonscription et verser une caution non remboursable de \$ 100.

Les 38 membres du Parlement sont élus dans autant de circonscriptions au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

En cas de vacance de siège en cours de législature, il est procédé à une élection partielle.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Le Parlement élu le 22 juin 1976 continua de siéger après l'indépendance jusqu'à la fin de son mandat de quatre ans. La plupart de ses membres s'étaient présentés comme candidats indépendants aux élections de 1976. En 1980 également, un grand nombre des 244 candidats étaient des indépendants.

L'un des principaux thèmes politiques de la campagne électorale était la décentralisation administrative. Le jour du scrutin, environ deux tiers des membres sortants furent battus; le Parti uni des îles Salomon (SIUPA), dirigé par le Premier Ministre Peter Kenilorea, remporta la plupart des sièges sans pour autant obtenir la majorité absolue au Parlement.

A la fin du mois d'août, le nouveau Parlement réélu M. Kenilorea au poste de Premier Ministre. La moitié des membres de son nouveau Cabinet étaient des indépendants.

* Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XIII (1978-1979)*, pp. 20-21.

Données statistiques*1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Parlement*

Nombre d'électeurs inscrits.	99 843
Suffrages valablement exprimés.	58 136
„	Nombre
Formation politique	de sièges
Parti uni des îles Salomon.	16
Parti de l'alliance populaire.	9
Parti démocratique national.	2
Indépendants.	11
	38

2. Répartition des parlementaires suivant le sexe

Hommes.	38
Femmes	
	38